



### **Après le Flex office...la Flex activité !**

**Lancée sans aucune concertation, la réorganisation de DGP, DCOF et la création de la DEC, s'apparente à un lancer de javelot les yeux bandés.**

D'autres y verront plutôt une partie de chaises musicales dans le noir et sans musique : tous les salariés y compris les managers et les directeurs se retrouvent complètement désorientés, car tout reste à écrire, notamment les interactions entre directions ainsi que la gouvernance ... et il faut continuer à délivrer !



**Tout s'est déroulé dans la précipitation pour déployer cette réorganisation à marche forcée :**

- la Direction demande aux salariés de devenir polyvalents avec une surcharge de travail associée
- d'autres se retrouvent sans poste avec une incertitude sur leur devenir ou sans fiche de poste, sur des postes mal définis
- d'autres encore ne savent pas où ils vont à date
- des nominations précipitées de managers
- enfin d'autres qui ne comprennent toujours pas pourquoi ils vont dans ce service : ils le vivent comme un sentiment de déclassement.

Cette réorganisation en mode précipité et mal préparée génère beaucoup de stress pour tout le monde (les collaborateurs, les managers, les directeurs et les RH).

**Dès le mois de mars, vos élus CFDT se sont mobilisés pour remonter vos questions au CSEC (Comité Social et Economique Central), au CSE OFS, aux calls et rendez-vous**

**ADN, en allant vous rencontrer, et en demandant des bilatérales à la Direction, restées sans réponse à date.**

**Au niveau des instances représentatives du personnel, présentation d'un dossier global au niveau du CSEC et au niveau de votre CSE OFS, la Direction est venue les mains vides sans dossier et n'a répondu à aucune de nos 110 questions.**

Devant une telle désinvolture, vos élus du CSE ont unanimement entamé une procédure judiciaire avec un référé en juillet ....pour qu'un dossier complet soit enfin instruit, au niveau local, pour prendre en compte l'ensemble des préoccupations opérationnelles des salariés.  
Le tribunal a débouté le CSE OFS, il a été décidé de faire appel de cette décision.

**Vos élus CFDT continueront à venir vous voir sur le terrain et vous contacter, n'hésitez pas à revenir vers nous pour remonter toute situation sensible.**

Les **élus de la CFDT** œuvrent **dans chaque instance** où elle est présente, en permettant de **garantir à tous les salariés** le **respect** de leur activité, de leurs **conditions de travail** et de leur **santé physique** et **morale** au travail.

**Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS**

Retrouvez tous vos contacts :

[tous les contacts](#)